

Paris, le 28 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Nouveau médiateur de la consommation :
les fédérations de l'Alliance du Commerce signent avec CM2C,
Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice**

L'Alliance du Commerce, qui réunit les grands magasins, les magasins populaires, les enseignes de l'habillement et les enseignes de la chaussure, annonce la signature par ses fédérations membres d'une nouvelle convention-cadre avec l'organisme de médiation CM2C.

Par décision de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC), Médicys, médiateur depuis novembre 2019 des fédérations de l'Alliance du Commerce, a été retiré de la liste des médiateurs de la consommation.

À la suite de ce retrait, et afin de poursuivre l'accompagnement de leurs adhérents dans la mise en œuvre de la médiation de la consommation, les fédérations membres de l'Alliance du Commerce (l'Union du grand commerce de Centre-Ville, la Fédération des Enseignes de l'Habillement et la Fédération des Enseignes de la Chaussure) ont conclu une **nouvelle convention-cadre avec CM2C**.

Cette association, agréée par la CECMC, dispose d'une solide expérience dans le secteur de la consommation grâce à son réseau de médiateurs et de conciliateurs de justice, tous spécialistes du règlement des litiges.

Cette nouvelle offre de service permet aux entreprises membres de l'UCV, de la FEH ou de la FEC d'**[adhérer gratuitement au dispositif de médiation](#)**.

Pour rappel, **la médiation de la consommation est une obligation légale** faite à tout professionnel de proposer à ses clients une procédure de médiation gratuite en vue de la résolution amiable de tout éventuel litige.

« Après le retrait de leur ancien médiateur Médicys, les fédérations de l'Alliance du Commerce sont heureuses de signer un nouveau partenariat afin de poursuivre leur engagement en faveur de la médiation de la consommation.

Engagé par une charte réaffirmant ses valeurs de neutralité, d'impartialité, de confidentialité, de probité et de diligence, CM2C nous a paru le plus à même, au-delà de sa haute compétence de médiateur de la consommation, d'établir une relation efficiente et pérenne », déclare Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce.

Contact presse : Hélène Baratte, Responsable Communication de l'Alliance du Commerce
01 40 15 60 71 - 06 29 61 88 90 - hbaratte@alliancecommerce.org

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de Centre-Ville, la Fédération des Enseignes de l'Habillement et la Fédération des Enseignes de la Chaussure. Elle représente 27 000 magasins et 180 000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne. Pour en savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>